

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2011**

Délibération  
n° 2011.11.145.B

**Contrat Local  
Initiatives Climat  
deuxième génération :  
plan de  
communication et de  
mobilisation des  
acteurs : demande de  
subventions dans le  
cadre du Fonds  
Régional pour l'  
Excellence  
Environnementale**

**LE VINGT NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 novembre 2011**

**Secrétaire de séance** : André BONICHON

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Didier LOUIS, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2011****DELIBERATION  
N° 2011.11.145.B**

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : Monsieur le Président

**CONTRAT LOCAL INITIATIVES CLIMAT DEUXIEME GENERATION : PLAN DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION DES ACTEURS : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL POUR L EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE**

Dans le cadre du Contrat Local Initiatives Climat deuxième génération 2011/2013, le dispositif de financement du Fonds régional pour l'excellence Environnementale (FREE) permet de mobiliser jusqu'à 10 000 € d'aides sur les actions de communication, sensibilisation et formation pour l'année 2012, ainsi que les coûts d'animation du chargé de mission CLIC à hauteur de 50 %.

Il est proposé de poursuivre les actions menées dans le cadre du CLIC 2 comme suit :

<b>Plan de financement du programme de sensibilisation du CLIC 2 2<sup>ème</sup> année</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>TTC</b>
Journées techniques collectivité et entreprises, formations spécifiques selon besoins des signataire	3 000 €	GrandAngoulême	24 000 €
Création d'outils pédagogiques changement climatique (maquette, classeur,...)	13 000 €	Pays Sud Charente	1 000 €
4 <sup>ème</sup> Fête du climat sur le thème de l'écoconsommation avec une 3 <sup>ème</sup> convergence vélo	12 000 €	FREE	10 000 €
Concours familles à énergie positive 2012-2013	4 000 €		
Club des signataires (X2): thème adaptation et avancement des plans d'actions	3 000 €		
<b>Total</b>	<b>35 000 €</b>		<b>35 000 €</b>

De plus, l'accord de partenariat établi entre le GrandAngoulême, la région Poitou-Charentes et l'ADEME prévoit le financement d'un poste de chargé de mission à hauteur de 50 %.

Pour 2012, le plan de financement est le suivant :

Dépenses du 01/01/12 au 31/12/2012	TTC	Recettes du 01/01/11 au 31/12/2012	TTC
Salaires et charges	44 000 €	GrandAngoulême : 35 %	16 100 €
Frais de déplacements et formation	2 000 €	FREE : 50 %	23 000 €
		Europe (Animation Programme Européen CLIMATLANTIC) : 15 %	6 900 €
<b>Total</b>	<b>46 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>46 000 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie et construction du 21 novembre 2011,

**Je vous propose :**

**D'ADOPTER** le plan de financement des opérations de sensibilisation du Contrat Local Initiatives Climat deuxième génération pour l'année 2012 ainsi que le plan de financement du poste de chargé de mission lié à son animation,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions dans le cadre du CLIC 2, notamment auprès du FREE pour la réalisation du plan de communication ainsi que le financement du poste de chargé de mission.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u>  01 décembre 2011	<u>Affiché le :</u>  01 décembre 2011